

Faire face à la mort d'un enfant

Un groupe de parents endeuillés est à l'initiative d'une association qui sera créée le 7 novembre, quelques jours après la Toussaint.

Page 9



Paul Daubié, père d'un fils décédé à l'âge de 4 ans en août 1975, fait partie des parents à l'origine de la création de l'association.

Une main tendue dans la mort d'un enfant

Un groupe de parents endeuillés est à l'initiative de l'association Familles en Deuil d'un Enfant-Amis Compatissants.

FILS D'AGRICULTEURS et chef d'entreprise à la retraite, Paul Daubié est membre du groupe de parents endeuillés formé en Haute-Saône. Avec ces personnes qui, comme lui, ont perdu un enfant, ce retraité de 67 ans, ancien maire de Fontenois-la-Ville, aujourd'hui bénévole aux Restos du Cœur, souhaite fonder l'association Familles en Deuil d'un Enfant.

La Presse de Vesoul : Un groupe de parents endeuillés haut-saônois a décidé de créer une association régie par la loi 1901. Pourquoi ?

Paul Daubié : "Notre groupe de parents endeuillés a décidé de se structurer, car nous voulons être la main tendue qui aidera à franchir l'épreuve en proposant entraide, écoute et partage dans le respect de toutes les convictions et croyances".

L. P. : Comment avez-vous connu ce groupe ?

P. D. : "En participant en 2008 à la journée mondiale dédiée aux enfants disparus qui a lieu tous les ans, le deuxième dimanche de décembre, et qui se tenait pour la deuxième année à Vesoul".

L. P. : Vous tenez à dire que ce groupe, qui, le 7 novembre prochain, tiendra son assemblée constitutive et aura pour nom "Familles en Deuil d'un Enfant-Amis Compatissants", n'est pas une secte. On vous a déjà fait la remarque ?

P. D. : "Non, mais nous voulons d'emblée nous prémunir contre cette éventuelle suspicion. D'une part, par notre demande d'adhésion à l'UDAF et d'autre part, par notre demande d'adhésion aux Compassionate Friends, car on peut comprendre que des parents puissent craindre une récupération".

L. P. : Compassionate Friends-Amis Compatissants a son association fondatrice en Angleterre. C'est un souhait de la part des Haut-Saônois d'ajouter la formule "Familles en Deuil d'un Enfant" ?

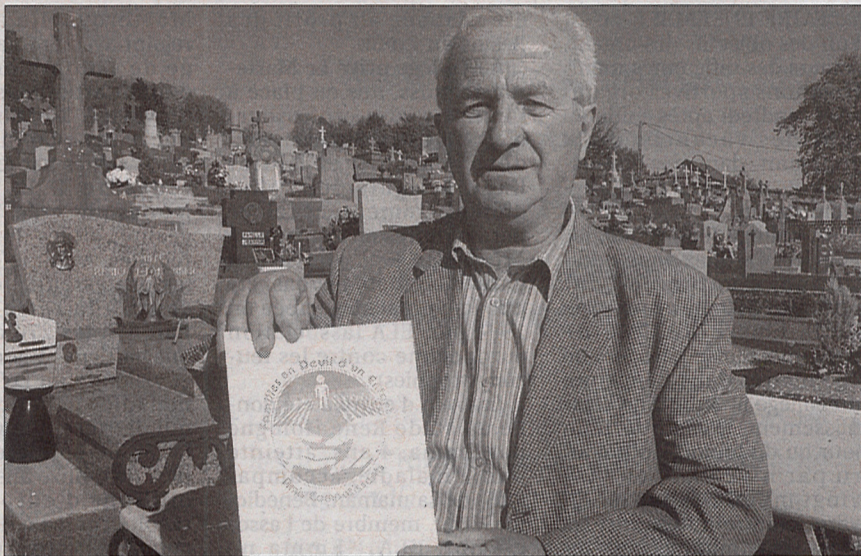
P. D. : "Nous allons créer notre association Familles en Deuil d'un Enfant, puis nous demanderons l'adhésion de notre association aux Compassionate Friends. Le site est accessible en français et en anglais".

L. P. : Cette association sera-t-elle la première en Franche-Comté à porter ce nom. Y en a-t-il d'autres en France ?

P. D. : "Il existe d'autres associations de parents endeuillés en France, mais à notre connaissance, il s'agit de la première directement affiliée aux Amis Compatissants".

L. P. : Des familles, au nombre d'une vingtaine pour l'instant, se retrouvent chaque mois à Vesoul. Que leur proposez-vous ?

P. D. : "L'accueil aux nouveaux parents endeuillés. La communication entre personnes ayant connu le même drame est plus facile et plus libre qu'avec des personnes autres. Nous savons de quoi on parle. Nous leur apportons soutien, par-



Comme d'autres parents endeuillés, Paul Daubié participera à l'assemblée générale constitutive, lundi 7 novembre à Vesoul. Constitution du bureau, "aide et écoute, ouverture d'esprit, respect de tous et de la confidentialité" seront notamment évoqués.

tage avec ouverture d'esprit et respect de tous."

L. P. : Que diriez-vous à des parents qui viennent de perdre un enfant et qui n'osent pas venir à votre rencontre mensuelle ?

P. D. : "Que nous les comprenons. Qu'il y a un temps pour, que peut-être ce n'est pas encore le moment, que nous pouvons répondre aux besoins de certaines personnes et d'autres peut-être pas, parce que notre association ne correspond pas encore ou plus à ce qu'ils recherchent. Que la porte est ouverte".

L. P. : Votre groupe organise une journée pique-nique ou des activités manuelles. C'est une demande des parents ?

P. D. : "Oui, car se retrouver est source de joie, et faire ensemble des activités manuelles est important et facilite la libération de la parole tout en étant occupé".

L. P. : La mort d'un enfant, vous avez connu ce drame en août 1975. Florent avait 4 ans. Comment est-il décédé ?

P. D. : "Accidentellement".

L. P. : Qu'est-ce qui vous a aidé à tenir debout et donné l'envie de continuer ?

P. D. : "Nos autres enfants puis petits-enfants qui ne demandaient qu'à voir leurs parents heureux et non continuellement dans la peine".

L. P. : Toussaint, jour des défunts, comment, en tant que parent endeuillé, vous vivez ces journées ?

P. D. : "Très difficilement, surtout les premières années du départ, comme beaucoup de parents".

L. P. : Le dimanche 11 décembre, votre épouse et vous-mêmes assisterez à une célébration commémorative à la chapelle des Rêpes à Vesoul. Comment va-t-elle se dérouler ?

P. D. : "Elle aura lieu à la chapelle des Rêpes à Vesoul, avec accueil dès 14h et célébration à 14h30. Après un mot d'accueil, des textes choisis seront lus par des membres du groupe. Certains témoignages seront apportés. Un chemin de galets sera réalisé par les parents pour symboliser la douleur qui les a frappés et leur vie malmenée. Des étoiles portant le prénom des enfants disparus seront accrochées sur un tableau représentant symboliquement le ciel. Des bougies pour chaque enfant seront allumées en signe de lumière et déposées à leur retour à la maison sur le rebord de la fenêtre afin de réaliser symboliquement une chaîne à travers le monde, puisqu'il s'agit de la journée mondiale. Des chants et morceaux de musique nous seront offerts. Et enfin, est prévu un moment d'échange et de partage autour de quelques boissons et gâteaux".

L. P. : A Noël, vos petits-enfants accrocheront chez vous, dans le sapin, l'étoile avec le prénom de Florent. Par ce geste, ils continuent à faire vivre votre enfant ?

P. D. : "Par cette étoile portant le prénom de Florent, rapportée chaque année de notre commémoration de la journée mondiale des enfants disparus, nous voulons lui donner une place dans ce moment de joie qu'est la fête de Noël".

Propos recueillis par Séverine GARCHERY

Assemblée générale constitutive, lundi 7 novembre à 18h, salle du Sacré-Cœur, 17, rue Jules-Ferry à Vesoul. Accueil à partir de 17h. Contact : Patrick Thierry au 03.84.76.07.98 ou Jacques Pothier au 03.84.76.47.12.